

Université Mohamed Kheider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues étrangères
Filière de Français



MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

Présenté et soutenu par :

Ben Mdejdel sara

Le : 25/06/2019.

POUR UNE ANALYSE SEMIO-RHETORIQUE DU DISCOURS

POLITIQUE

Cas du discours d'Emmanuel Macon

Jury :

Mme.	ACOUR YASMINE	MAA	Mohammed Kheider Biskra	Rapporteur
Mme	HAMMI CHAFIA	MAB	Mohammed Kheider Biskra	Président
Mme	AUICH HOUDA	MAB	Mohammed Kheider Biskra	Examineur

Année universitaire : 2018 - 2019

Table des matières

Remerciements

Je remercie Dieu le tout-puissant de m'avoir donné la volonté et le courage pour accomplir ce travail.

Ma pensée va tout d'abord à ma très patiente directrice de mémoire ACHOUR YASMINE pour son encadrement pédagogique et scientifique, j'ai pu bénéficier de ses remarques, de ses critiques, de ses suggestions pour mener mon travail à bien. Chère enseignante, merci pour tout.

J'adresse également mes remerciements à madame Bellazrag Nassima pour leur aide.

J'adresse ma gratitude aux membres de jury, qui ont eu la patience de lire mon travail de recherche.

Je remercie énormément ma famille, mes amies, et mes collègues qui m'ont encouragé.

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail à :

**Mes parents pour tout ce qu'ils m'ont beaucoup encouragé à aller de l'avant :*

**Ma chère mère qui s'inquiété tout le temps pour moi, mon chère père qui a veillé au succès mes études.*

**A mes sœurs Houda, Sameh et Djahida et mes frères Mohamed Al Arbi, Abd Al hak, Aymen, Ali et Abd Alraouf.*

** Tous mes amies surtout Ghada et Djamila et Asma et Serine merci mes chères et tous mes collègues.*

** A toute personne ayant une place dans mon cœur.*

TABLE DES MATIERES

Remerciements

Dédicace

Introduction générale..... 08

Partie théorique :

Chapitre I : Présentation théorique et notions de base..... 12

Introduction 13

1-Analyse du discours 13

1-1Définition du discours..... 13

 1-1-1Le positionnement de l'énonciateur dans son discours..... 14

2- Qu'est-ce que la politique ?..... 15

 2-1 Le contrat de communication politique..... 15

 2-1-1 L'orateur

 2-1-2 L'auditoire..... 16

3- Détermination du discours politique..... 16

 3-1 Les caractéristiques du discours politique..... 18

4 - Les stratégies du discours politique..... 19

 4-1 Stratégie de promesse..... 19

 4-2 Stratégie de décision..... 19

4-3 Stratégie de justification	19
4-4 Stratégie de silence.....	20
5- L'inscription de l'orateur dans le discours.....	20
5-1 Définition de l'énonciation.....	20
5-2 La subjectivité.....	21
5-2-1 Les marques énonciatives.....	21
5-2-1-1 Les déictiques.....	22
5-2-1-1-1 Les indices personnels.....	22
5-2-1-1-2 Les indices spatiaux.....	22
5-2-1-1-3 Les indices temporels.....	22
6 - La pragmatique.....	22
6-1 Présentation de la pragmatique dans le discours.....	22
6-2 La théorie des actes de langage.....	24
6-2-1 Acte locutoire.....	24
6-2-2 Acte illocutoire.....	24
6-2-3 Acte perlocutoire.....	25
6-3 L'implicite.....	25
6-3-1 Présupposé.....	26
6-3-2 Sous-entendu.....	26
7- Explicite.....	27

Conclusion	27
Chapitre II : Perspective de définitions « l’approche sémio-rhétorique »...	29
Introduction	30
II- L’approche sémiotique	30
1- Définition de la sémiotique	30
2- Définition de la sémiologie	31
3- Sémiotique /Sémiologie	32
4- Connotation/Dénotation	32
4-1 Les types de connotation	33
4-1-1 Le texte connotatif	33
4-2 La dénotation	34
4-2-1 Le texte dénotatif	34
II- Les stratégies argumentatives et la rhétorique	34
1-L’argumentation dans le discours	34
1-1 L’argumentation	35
1-2 La rhétorique	35
2- La trilogie aristotélicienne	36
2-1L’ethos	37
2-1-1L’ethos en analyse du discours politique	38

2-1-1-1 Deux types d’Ethos.....	38
2-1-1-1-1L’Ethos discursive et prés-discursive.....	38
2-2 Le pathos et le rôle des émotions dans l’argumentation.....	39
2-3 Le Logos.....	39
Partie pratique :	
Chapitre III : Etude du corpus « analyse des discours présidentiels.....	40
Introduction.....	41
1- Description du corpus.....	41
2- Méthodologie du travail.....	43
3-Grill d’analyse.....	44
4- Contexte français.....	50
Conclusion.....	51
Conclusion générale.....	53
Références bibliographiques.....	56
Annexe.....	59

Introduction générale

Le discours est un ensemble d'énoncés sur un sujet déterminé en utilisant des stratégies particulières. Il contient plusieurs types tels que le discours politique, qui est lié au pouvoir de l'Etat et qui a pour objectif le mode de gestion des institutions publiques. Adressé au peuple. L'importance du discours politique est très visible et perceptible dans la société démocratique européenne.

Ce discours s'exerce dans un milieu social où l'orateur utilise des stratégies discursives et des formes de raisonnement pour persuader et agir d'une manière ou d'une autre son auditoire.

On peut dire que le discours politique est intimement lié à la rhétorique c'est-à-dire à l'art de persuader par des arguments qui sont efficaces avant d'être vrai. Mais le discours politique a moins pour objectif de décrire la réalité que de mobiliser les citoyens afin de l'emporter dans les urnes.

SELON BRAHIM OUICHA « *le discours politique est un jardin chimérique orné de fleurs rhétoriques* ».

SELON MORRIS (1946) « L'enjeu du discours politique est la recherche de l'approbation d'une certaine forme d'organisation sociale ». Cette définition est basée sur le contenu du discours politique qui est produit le lien d'interaction entre les membres d'une même communauté.

L'orateur est l'un des éléments essentiels dans le discours. Il capte l'attention de l'auditoire par son rhétorique. L'orateur construit une image de soi dans son discours pour contribuer à l'influence de sa parole.

D'après Aristote, la rhétorique comme la dialectique, peut persuader l'auditoire qui possède une opinion contraire. Il estime essentiel de discerner la manière de contredire tout argument, afin d'anticiper ce qui pourra être réfuté pour combattre avec plus d'efficacité.

En France, le discours politique durant les trois dernières années a connu une évolution très vite grâce à l'émergence discursive. Depuis 2017 et 2019. Le président

de la république Française a prononcé plusieurs discours à différentes occasions et devant divers destinataires. Il a prononcé ses discours d'une manière bien organisée et bien structuré pour influencer, et convaincre son auditoire.

Notre principal objectif d'étude dans ce travail est de montrer l'impact de la rhétorique sur toutes les catégories sociale, comme nous essaierons d'aborder les discours politique émis par Emmanuel Macron sous un angle stylistique.

Quant à la présente étude, elle consiste à faire une analyse sémio-rhétorique des deux discours lors de sa campagne présidentielle en l'an 2017-2018 Elle s'intéresse beaucoup plus à la description de l'utilisation de différentes éléments ainsi que son choix des arguments et les stratégies argumentatives et l'emploi des expressions implicite pour transmis le message et persuader l'auditoire. Autrement dit nous essayerons d'effectuer une analyse sur des expressions orales à travers lesquelles nous tenterons de chercher le propre style d'Emmanuel Macron. En visant de répondre à la question principale suivante :

Comment Emmanuel macron organise-t- il son discours politique pour persuader son auditoire ?

Pour répondre provisoirement à cette problématique, nous avons émis l'hypothèse suivante :

-Emmanuel Macron emploierait une grande souplesse stylistique pour persuader son auditoire.

Notre corpus est composé de certains discours prononcés par le président Emmanuel Macron, le matériau est sélectionné à partir du site internet de la république française. Ce corpus est constitué de deux discours adressés au public français qui change selon la circonstance et le public. Le premier discours a été élu le 14 mai 2017, le nouveau président Emmanuel Macron a destiné la tâche qui l'attend dans un discours d'investiture volontariste. Le 2ème discours a été élu le 10 décembre 2018 à l'occasion de la crise de gilets jaunes. Le choix du corpus et sa

délimitation étaient parmi nos soucis, car nous reconnaissons que l'analyse de ces deux discours n'était pas une tâche facile puisqu'elle ne fait pas partie de notre situation, spatiaux-temporel ou socioculturel.

Une motivation plus personnelle pour cette recherche est de voir comment un jeune homme comme Emmanuel Macron élu et prononcé un discours devant un public et il a la capacité de persuader son auditoire à l'aide de son style et son rhétorique.

Pour concrétiser notre démarche de recherche, nous avons adopté comme méthode de travail, l'approche analytique et descriptive du discours, l'analyse du discours qui consiste à repérer et à analyser les marques de la subjectivité et les éléments énonciatives qui participent à réaliser la rhétorique dans le discours.

Nous souhaitons de procéder à notre étude en fonction d'un plan synoptique qui est comme suit :

Dans le premier chapitre, nous commencer par un rappel théorique, intitulé « présentation théorique et notions de base ». Nous y avons abordé la notion de discours politique et l'analyse du discours.

Quant au deuxième chapitre, il s'intitule « l'approche sémio-rhétorique dans le discours politique ».Où nous tenterons d'expliquer comment la rhétorique manifeste-il dans ce type de discours en montrant les indices, les stratégies discursives qui permettent à l'orateur de persuader son auditoire à travers ses paroles.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous effectuerons une : « étude et interprétation du corpus présidentiel ».Consiste à décrire et analyser notre corpus afin de relever les indices de la rhétorique dans le discours politique.

Enfin, dans une conclusion générale .Nous explorerons enfin la stratégie de persuasion adoptée par Emmanuel Macron et nous essayerons de présenter les principaux résultats obtenus, cela marquera le point final du présent travail de recherche.

Chapitre 1 :

Présentation théorique et notions de base

Introduction :

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale, nous aborderons dans ce chapitre la notion de discours et discours politique, en précisant les points suivants : Le discours, Le contrat de communication politique. Définition du discours politique. Les stratégies argumentatives de discours politique. L'inscription de l'orateur dans le discours. La pragmatique dans le discours.

Nous commençons de définir l'analyse du discours en générale, puis le discours politique.

1-Analyse du discours :

L'analyse de discours, en revanche, ne considère pas le matériel linguistique comme un simple véhicule ou support d'informations, mais d'abord comme un texte. C'est sans doute pourquoi, dans une sorte de première étape (avant 1968), l'accent est d'abord mis sur l'organisation narrative du récit médiatique, dont le numéro 8 de la revue *Communications* fournit une sorte de repère canonique.

1-1 Définition du discours.

Le dictionnaire « *LE PETITE ROBERT* », donne une définition du discours très claire : « *développement oratoire fait en public* ». ¹C'est -à -dire une suite d'énoncés présentées oralement qui fait sens, trait un sujet déterminé dit devant une réunion des personnes, il est associé à une forme de langage dirigée et des stratégies argumentatives particulières.

Le discours est aussi un terme rhétorique : « *c'est la suite des paroles ordonnées qui constituent un discours, un sermon* » ². Il possède quelques particularités : «... *les catégories grammaticales traditionnelles (le nom, le prénom, article, adjectif, verbe, adverbe ...)* » ³.

¹- Le petit Robert ; 2011.Version numérisé, P127.

²-Ibid, P, 127.

³-Ibid., P128.

Le mot discours est utilisé dans de nombreux domaines et dans de nombreux contextes, il contient plusieurs types parmi lesquels, le discours politique.

1-1-1 Le positionnement de l'énonciateur dans son discours :

Dans l'analyse du discours politique, le positionnement et le champ politique sont deux éléments essentiels. *P.BOURDIEU* donne la définition suivante du champ politique « à la fois comme champ de forces et comme champ des luttes visant à transformer le rapport de forces qui confère à ce champ sa structure à un moment donné (...) le lieu où s'engendrent dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires réduits au statut de « consommateurs » doivent choisir, avec des chances de malentendu d'autant plus grands qu'ils sont plus éloignés du lieu de production »⁴.

Cette définition est basée sur : la différence entre un champ et un autre c'est l'accumulation variée de force ou de capital parce que dans chaque champ, le capital qui est en jeu est différent : c'est -à- dire l'accumulation dans le champ religieux ce n'est pas le même dans le champ littéraire et dans la plupart de ces champs il y a des luttes de générations, Ainsi un champ est un champ de lutte et de force pour transformer ces rapports de force.

Dans le champ politique on peut utiliser la métaphore théâtrale, pour décrire le fonctionnement de ce champ, et pour persuader l'auditoire et bien exprimer la situation de tel ou tel thème et pour distinguer ce qui s'expose sur la scène et ce qui joue en coulisses. C'est ainsi dans le champ politique on peut distinguer d'un côté les producteurs c'est - à -dire les présidents élus et les candidats vaincus, et l'autre côté, les consommateurs c'est -à - dire les citoyens, cette distinction implique une sorte de double jeu des acteurs politiques.

Selon le dictionnaire d'analyse du discours, le champ est une structure dynamique,

⁴-pierre, Bourdieu ; *les actes de la recherche en science sociales*, 1981.P3-4.

un jeu d'équilibre perpétuel entre divers positionnement, ce dernier qui est une large utilisation dans le Marketing, on lance un produit selon un positionnement, le positionnement a deux sens : produit et acte, c'est -à- dire on se positionne et il y a positionnement, les deux sens (produit_ acte) sont toujours ensemble, il n'y a pas de positionnement définitif.

2-Qu'est-ce que la politique ? :

Selon le dictionnaire « *LE PETIT ROBERT* » le terme de la politique est : « *relatif à l'organisation, à l'exercice du pouvoir dans une société organisée*⁵ ».

Cette définition est basée sur le rôle important des institutions dans la vie des citoyens ordinaires.

D'après P. CHARAUDEAU la politique est : « *la gestion de cette vie collective dans laquelle sont impliquée différents instances* » c'est aussi « *la mise en œuvre de cet idéal par des moyens* »⁶.

La politique est un champ lié au discours, puisque à travers le discours politique, l'orateur exprime ces objectifs particuliers pour persuader son auditoire. Ainsi, l'orateur exerce un pouvoir sur le citoyen qui reçoit les différents messages. Dans ce type de discours, l'orateur et l'auditoire sont deux éléments important dans le discours politique et sont réalisés à travers un contrat de communication politique.

2-1 Le contrat de communication politique :

2- 1-1 L'orateur :

Selon le dictionnaire « *LE PETIT ROBERT* ». *L'orateur est un « personne éloquente »* c'est - à -dire celui qui exerce l'art de la rhétorique (l'éloquence) publiquement.

L'orateur est une personne que ce soit un homme ou une femme qui prononce

⁵ - Le petit Robert, P 354.

⁶ -P, Charaudeau, *Le discours politique : Les masques du pouvoir*, P, 33-34.

des discours devant une réunion des personnes sur un sujet déterminé. Par exemple dans le discours politique, l'orateur est l'un des composantes essentielles. Ainsi, c'est aussi, celui qui compose et prend la parole pour une influence considérable sur le point de vue de l'auditoire.

Nous pouvons résumer les tâches de l'orateur comme suit :

*Le pouvoir de la parole, et convaincre à travers la stratégie rhétorique.

* Prise de parole devant un groupe législatif.

*Persuasion par la raison et le sentiment.

2-1-2 L'auditoire :

Selon le dictionnaire « *LAROUSSE*», *L'auditoire* est « *ensemble des personnes réunies pour l'audition de quelque chose, de quelqu'un public, aussi assistance* »⁷.

Selon FONTAINE , l'orateur peut s'adapter à son public en utilisant trois procédés différents : en préparant l'auditoire au discours qui suit , en choisissant des arguments adaptés ou bien en faisant découvrir la vérité par l'auditoire , c'est ainsi , l'auditoire celui qui prend le message et cherche à examiner le pouvoir de l'auditoire à l'aide des différents moyens, parmi lesquels : la réclamation contre une résolution ou un loi à travers la langue ou des gestes , et, demander avec force leurs droits . Comme les droits civiques. Mais le rôle principal de l'auditoire est l'analyse argumentative et la modification profonde des mécanismes de l'argumentation puisque l'orateur cherche de convaincre l'auditoire. Cependant, R.AMOSSY souligne que les modalités de l'argumentation sont diverses si elles s'adressent « *à un public qui n'a pas droit de ⁱréponse, ou au contraire à un interlocuteur singulier qui se donne comme partenaire actif de l'échange* »⁸.

⁷ - Larousse, Version numérisé.

⁸ -R,Amossy ; *L'argumentation dans le discours politique, littérature fiction* ; P 36.

3- Détermination du discours politique :

Le dictionnaire d'analyse du discours « *Le terme de contrat de communication est employé par des sémioticiens, des psychosociologues du langage et des analystes du discours pour désigner ce que fait qu'un acte de communication sera reconnu comme valide du point de vue du sens* »⁹.

En analyse du discours, P. CHARAUDEEU en fait concept central. Définissant le contrat de communication (un temps appelé « *contrat de parole*», comme l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication quelle que soit sa forme, orale ou écrite, mono locataire ou interlocutive.

Le contrat de communication permet de réunir les contractants de la communication c'est - à - dire l'orateur à son auditoire. Nous essayons de donner la définition suivant au discours politique « *est un type à part entière, avec ses stratégies de persuasion* ». Ce type de discours utilise souvent d'une même formule, et un but principal qui est le pouvoir. C'est aussi forme la réalité sociale. Il crée et promeut des activités, des relations via le langage.

Dans son introduction au « discours politique», C, Le Bart affirme : « *Le discours politique n'a pas bonne réputation. Stigmatisé aussi bien pour ses lourdeurs formelles que pour son caractère mensonger (il suffit de penser à la fortune de l'expression) ; « La langue de bois », il semble aujourd'hui condamné au mépris, sinon à l'insignifiance* »¹⁰.

D'après Grigioni, le discours politique est un « discours d'influence produit dans un monde social et dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser »¹¹.

Cette définition aborde le discours politique en tout que discours qui cherche à

⁹-P, Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse de discours*, P50 et 93.

¹⁰-Le Bart ,C;*Que sais-je ?Le discours politique*,P,252.

¹¹-*Le discours politique, Analyse-du discours .Com(en ligne), [http://www.analyse-du discours .Com /](http://www.analyse-du discours .Com/)*

influencer l'auditoire : autrement dit comme un discours de persuasion.

Le président de la république, quand il compose un discours se trouve non pas en quête du pouvoir mais dans un but d'y rester.

Le discours politique est un discours fait dans le champ politique pour persuader les destinataires ou les citoyens, ce type de discours vise à influencer et à séduire un auditoire à l'aide des stratégies et des mécanismes qui leur permettent l'ascension au pouvoir. L'homme politique française comme le président que nous avons choisi élu ses discours devant un public social, il cherche à donner des arguments pour convaincre son auditoire selon les différentes occasions ou la circonstance du discours.

3-1 Les caractéristiques du discours politique :

Après avoir essayé de définir le discours politique, nous passons ses principales caractéristiques :

- Le discours politique vise un impact d'ordre plutôt psychologique ; une adhésion spontanée et diffuse qui en appelle à l'affectif et au sentiment plus qu'analyste et froid.
- Le discours politique est un rapport avec la gestion du pouvoir. C'est le talent de concourir par la parole au bon gouvernement de l'Etat en persuadant les assemblées politiques des mesures qui sont utilisés au bien ou à l'intérêt général.
- Le discours politique constitue une forme de discursivité.
- *Le discours est mythique* : dans le champ politique, l'orateur utilise la mise en scène qui le mène à travers le réel vers la fiction, il situe alors l'auditoire dans un monde d'illusions pour le séduire.
- L'homme politique prononce son discours dans le cadre d'un spectacle, et choisit non seulement des lieux mais il prépare son discours à l'avance, c'est aussi présente son image de soi. Tous ces éléments sont utilisés pour faire influencer le public.

C'est - à - dire *Il est théâtral*.

- Le bon discours politique est caractérisé par une progression argumentative.

4 Les stratégies argumentatives de discours politique :

P. CHARUDEAU dans son article qui s'intitule «*De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication*» ; affirme qu'il y a différentes stratégies discursives utilisées selon l'orateur dans son discours politique dont la fonction consiste à persuader l'auditoire à travers la rhétorique qui consiste à provoquer les sentiments chez l'interlocuteur et consiste à utiliser le raison.

-Parmi ses stratégies dans lesquelles :

4-1 Stratégie de promesse :

En premier lieu, ce discours doit être idéaliste en lien avec des valeurs du système social, Deuxième lieu, il doit être aussi réaliste en lien avec la société pour permette de réussir ces valeurs. L'homme politique prononce son discours et au même temps fait appel aux stratégies pour persuader son auditoire à travers l'ethos, ce dernier se fait à partir de ce que les interlocuteurs pensent de lui et lié à l'image du locuteur, et à travers le pathos qui concerne l'auditoire et toucher son sentiment, donc ces stratégies sont effectuées .Alors que le sujet politique qui fait une promesse doit être confiance.

4-2 Stratégie de décision :

Ce discours est basé essentiellement sur la légitimation dans le champ politique, son but est de manifester l'institution actuelle de la société. L'homme politique prend des décisions et s'efforce à les expliquer, et utilise cette parole pour dire :

1- Il y a une situation mal organisé et inacceptable dans la société.

2- L'orateur annonce que cette situation nécessite le changement.

3- Prise une mesure pour résoudre ce problème.

4-3 Stratégie de justification :

Le discours de justification est en relation avec une prise de décision et avec l'annonce d'action, lorsque l'orateur dans son discours politique légitime et justifie les actions et prend les décisions. Ce type de discours est fondé sur les décisions prises par l'homme politique ou il justifie ses décisions et ses actes manifestent les résultats.

4-4 Stratégie du silence :

Une autre stratégie est celle du silence, lorsque le sujet politique n'annonce rien et il fait son acte d'une manière silencieuse, en silence, secrètement. A cause des réactions violentes ou provoquer des problèmes c'est l'absence.

5- L'inscription de l'orateur dans le discours :**5-1 Définition de l'énonciation :**

« **Enonciation** » est un terme ancien en philosophie, mais qui, en linguistique, a fait l'objet d'un emploi systématique à partir de C.BALLY (1932). L'énonciation constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde : d'un côté elle constitue elle-même un fait, un événement unique défini dans le temps et l'espace. On se réfère en général à la définition d'E.BENVENISTE (1974 :80), comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »

Le discours tient une place primordiale dans le champ politique, ce type de discours a pour objectif de persuader et de plaire son public, au même temps cherche à faciliter les problèmes inacceptables par les gouvernements. Cependant, l'homme politique pour persuader l'auditoire, utilise des arguments efficaces et raisonnés, il peut provoquer les sentiments des citoyens, ces arguments correspondent aux idées exposées et constituent le contenu de celui-ci, P. CHARAUDEAU affirme que le contenu d'un discours n'est pas vraiment politique, que le discours ne l'est pas non plus, et que c'est la situation de communication qui joue un rôle important. Ce n'est

donc pas le discours qui est politique mais la situation de communication, ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui la politesse. C'est donc l'espace d'énonciation et le moment d'énonciation et les contractants.

- L'énonciation se caractérise par :

- Les acteurs de la communication c'est - à -dire l'énonciateur qui est le responsable de la situation d'énonciation ou il s'inscrit à travers des indices tels que les pronoms personnels et les traces. L'énonciataire celui qui prend le message.

- Le cadre spatio-temporel de l'énonciation. Ces marques apparaissent au niveau du discours lui-même et aussi au niveau de la mise en scène.

Dans le présent travail, le discours politique comme la conséquence d'une situation de communication ou l'homme politique prenait son discours qui vise un destinataire.

5-2 La subjectivité :

Dans le chapitre de la subjectivité dans le langage, le linguiste BENVENISTE défend la thèse suivant laquelle la subjectivité se manifeste dans l'ensemble des choix linguistiques et l'organisation des verbes que l'on fait en produisant des énoncés.

Au niveau pragmatique, le discours politique a « une valeur illocutoire » qui, en fait un acte de langage à part entière. A ce sujet, KARBRAT-ORECCHIONI, déclare que « *Parler, c'est agir sans doute, mais c'est aussi dire (ce que l'on croit être) le vrai ; c'est tenter d'avoir raison de l'autre, mais aussi d'avoir raison tout court* ».

KARBRAT-ORECCHIONI, aussi aborde l'idée que la subjectivité s'instaure quand l'énonciateur mobilise quelques déictiques ou bien quand il recourt à l'utilisation des adjectifs ou verbes qui dénotent des valeurs affectives ou axiologiques. Ces considérations nous permettent de conclure que la langue offre des éléments pour

marquer subjectivement les énoncés et par conséquent, indiquer à l'allocution les directions argumentatives formulées par les énonciateurs.

D'après AMOSSY, (...) « *le discours argumentatif ne se réduit pas à une série d'opérations logiques et de processus de pensée* »¹², mais (...) il se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu'offre le langage au niveau des choix lexicaux qui comportent d'emblée une orientation argumentative. Ainsi, pour produire des énoncés subjectifs et argumentatifs on doit envisager une approche entre la théorie de l'énonciation et les choix lexicaux dont dispose l'énonciateurs.

5-2-1 Les marques énonciatives :

Les marques énonciatives sont les indices de la présence de locuteur dans sa parole pour faire attirer l'attention de l'auditoire à travers les marques suivantes :

5- 2 -1-1 Les déictiques :

Sont des termes employés selon l'énonciateur pour montrer sa présence dans sa parole, il utilise :

5-2-1-1-1 Les indices personnels:

Qui sont des pronoms comme (je, nous) concernant l'énonciateur et (tu, vous) concernant l'énonciataire.

- Les adjectifs et les pronoms possessifs concernant le locuteur comme (ma , mon , mes , le mien , notre ,) et l'interlocuteur comme (vos , les vôtres , la vôtre ,) .

5-2-1-1-2 Les indices spatiaux :

Sont des indices linguistiques insérés dans le discours pour situer le message dans l'espace ou le sujet parlant prononce son discours. Ces marques sont :

- ici, à côté, a droit, loin, avant, derrière, le bas.

¹²-R, Amossy, *L'argumentation dans le discours politique*, P31.

- ceci, ceux, celle-ci.

5-2-1-1-3 Les indices temporels :

Ce sont des indices linguistiques qui permettent d'indiquer le temps ou le moment où le locuteur produit son discours. Ces marques sont :

Aujourd'hui, maintenant, demain, hier, dans 2 jours.

6- La pragmatique :

6- 1 Présentation de la pragmatique dans le discours :

AUSTIN, ce philosophe anglais, qui n'a jamais publié de livres mais (seulement de nombreux articles), nous a laissé cette œuvre indispensable aux études pragmatiques : *Quand dire c'est faire*.

Le langage peut être envisagé selon trois dimensions : la syntaxe, la sémantique, et la pragmatique. Chacun de ces dimensions a eu une grande influence dans la pensée contemporaine, l'une de ces dimensions considérées comme une approche nouvelle en science du langage c'est « la pragmatique », ce dernier qui peut être défini comme l'étude du langage actualisé au cours d'un acte de communication spécifique.

Selon KERBRAT- ORECCIONI « *Le langage envisagé comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, et permettant l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques, dits en anglais Speech actes. Que l'expression soit en français traduite par « actes de langage », actes de discours, actes de parole, acte de communication* »¹³. Elle en tant état de cause tout acte réalisé au moyen du langage. C'est ainsi, une définition linguistique est donnée par : ANNE-MARIE DILLER et FRANCIOS RECANATI comme la suite : « *La pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui dans la langue, attestent sa vocation*

¹³-Kerbrat-Orecchioni, C, 2001 *Les actes de langages dans le discours, théorie et fonctionnement*, p01.

discursive »¹⁴. En effet, on peut dire que la pragmatique étudie le sens de l'énoncé en contexte pour décrire non plus la signification de la phrase c'est - à- dire la contextualisation de la phrase ou plus précisément la contextualisation de la langue et les formes d'utilisation comme acte particulière et prend en compte le rôle des acteurs d'une situation d'énonciation.

L'approche pragmatique et l'analyse du discours sont étroitement liées, d'après CHARAUDEAU, P « *L'analyse du discours entretient des relations étroites avec la pragmatique, appréhendée dans ses diverses facettes. Elle est obligée de s'appuyer constamment sur l'étude de phénomènes comme les connecteurs, la référence nominale, les actes de langage ... etc. ; elle est en outre profondément marquée par les idées forces de la conception pragmatique du langage (interactivité, rôle crucial de l'implicite,)* »¹⁵.

Selon ANN REBOUL et JACQUES MOESCHELER, l'analyse du discours a une finalité très proche de celle de la pragmatique.

En revenant aux idées d'AUSTIN. Celui qui affirme que dire, c'est aussi faire c'est-à-dire il considère les énoncés comme des actions : dire quelque chose, c'est faire en même temps quelque chose dans les actes de langage, il s'agit de trois actes essentiels :

6-2 La théorie des actes de langage :

Selon le dictionnaire d'analyse du discours l'acte de langage définit comme la suite « *Est une des notions essentielles de la pragmatique linguistique .Sa théorisation est surtout le fait du philosophe Austin, prolongée par Searle .C'est la plus petite unité réalisant par le langage une action (requête, assertion, promesse...) destinée à modifier la situation des interlocuteurs ...* », « *Tout acte de langage s'inscrit ainsi dans un cadre institutionnel qui définit un ensemble de droits et*

¹⁴ - Anne-Marie Diller et François Récanati, In ,Françoise, Armengaud, *la pragmatique, Que sais-je*, P05.

¹⁵ -Charaudeau, p, et Maingueneau, D, *dictionnaire d'analyse du discours*, P457.

obligations pour ses participants »¹⁶.

Cette définition est basée sur la place importante des actes de langage dans l'approche pragmatique, ainsi la notion « d'acte » en distinguant le sens purement linguistique d'une phrase selon le contexte de communication, la même phrase peut être considérée comme : aimable, outrageante, grossière, etc... Alors, Austin proposé trois sortes d'actes :

1-Acte locutoire :

C'est l'acte de dire quelque chose, c'est-à-dire la mise en œuvre du langage, et le produit d'un énoncé selon certains leur attribuer du sens, les entendre ou les nombres des conditions linguistiques, généralement, on met un sens en relation avec un référent.

2-Acte illocutoire :

C'est l'acte communicatif réaliser par l'énoncé, avec la parole, c'est aussi l'objectif de l'énonciateur en ce qui concerne le type d'information chargé dans l'énoncé.

On peut en effet, accomplir une multitude d'actions, parmi ces actions : déclaration, promesse, interdiction ...

3- Acte perlocutoire :

Les effets de l'acte illocutoire produit par la production de l'énoncé sur l'énonciataire ou sur ses actions.

6-3L'implicite :

« Que les contenus implicites (ces choses dites à mots couverts, ces arrière-pensées sous- entendues entre les lignes) pèsent lourd dans les énoncés, et qu'ils jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de la machine interactionnelle, c'est certain »

¹⁶-Dictionnaire d'analyse du discours, P16-17-18.

(KERRAT-ORECCIOHNI ,et pour interpréter correctement cette partie elliptique et/ou implicite dans le discours, les Co-énonciateurs doivent faire un effort particulier, à la fois linguistique et interprétatif : « [...] L'extraction d'un contenu implicite exige du décodeur un surplus de travail interprétatif [...] »¹⁷.

L'implicite c'est : « *qui est contenu dans une proposition, un fait, sans être exprimé.* ».

Cette définition renvoie à l'implicite qui est un phénomène chargé au niveau du contenu de la phrase, un contenu supplémentaire.

Selon PHILIPPE BLANCHTET, « *Toute communication est partiellement explicite, et partiellement implicite, tout signification se construit en partie sur des données implicite (...), l'implicite est produit, car tout n'est pas dit(...), faute de cet implicite, il serait impossible de communiquer et puisqu'il faudrait toujours expliciter, et le moindre message serait une spirale sans fin s'auto-explicitant et explicitant son auto-explication.* »¹⁸

ANNA JAUBET considère que « *Le contenu caché sous un autre produit des indices de nature différente à sa lecture ,indices plus ou moins clairs et plus ou moins contraignants à la réception , ce qui fonde les classements , avec au départ la distinction entre présupposé et sous-entendu et ce qui , on s'en doute effectue la valeur illocutoire de semblables énonciations* »¹⁷.

Pour comprendre une interprétation complète et pertinente d'un énoncé. L'interlocuteur, il faut saisir à la fois le contenu explicite et implicite, Alors, pour cela on peut distinguer deux types d'implicite :

6-3-1 Présupposé :

Type d'inférence pragmatique, la part d'implicite de l'énoncé dans le cas du présupposé réside dans le trait qu'il est dit quelque chose à propos de quelque chose.

¹⁷-Anna Jaubert, *La lecture pragmatique*, Hachette, Paris, 1990 ; P196-197.

KERBRAT-ORECCHIONI définit le présupposé comme la suite « *C'est une unité de contenu qui doit nécessairement être vraie pour que l'énoncé qui contient puisse se voir attribuer une valeur de vérité* »¹⁸.

Austin, aussi soutient que la vérité des présuppositions est avant tout, une condition d'emploi de l'énoncé assertif.

Les caractéristiques de présupposé sont les suivantes :

Le présupposé est supporté matériellement, c'est-à-dire linguistiquement dans l'énoncé.

Le présupposé sollicite la compétence linguistique du destinataire c'est-à-dire maîtrise de la langue comme un code.

Le présupposé ne dépend pas du contexte.

Le présupposé présente un caractère stable.

6-3-2Sous-entendu :

D'après le dictionnaire D, MAINGEUNEAU «*Les sous-entendus, à la différence des présupposés, sont des contenus implicites pragmatiques, c'est-à-dire des inférences tirées du contexte par le Co-énonciateur à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les lois du discours)* ».

Cette définition consiste sur la relation du contenu de l'énoncé avec son contexte c'est-à-dire suffit de charger l'énoncé de contexte. Donc, on peut dégager les trois caractéristiques du sous-entendu ; dépend à un contexte particulier ; produit dans l'interprétation au sens où il est calculé, déduit, imaginé, par le destinataire ; l'interlocuteur peut toujours le récuser, se réfugier derrière le sens littéral.

Selon KERBRAT-ORRECCHIONI, les sous-entendus réunis « *toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont*

¹⁸-kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation : de la subjectivité dans la langue*, P27.

l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif »¹⁹.

D'après la théorie de Ducrot, la principale caractéristique du sous-entendu est : sa dépendance par rapport au contexte, et son instabilité .Alors, on peut définir le sous-entendu comme la suite : est un type d'implicite qui renvoie à une proposition qui peut être extraite d'un énoncé par le destinataire et qui dépend à un contexte.

7-Explicite :

« *Le petit Robert* », l'explicite désigne à un sens ou contenu « *clair et précis dans l'énoncé* »²⁰.

Alors, à propos de cette simple définition nous comprenons que l'explicite ce n'est pas un sens caché ou supplémentaire mais, un sens précis dans l'énoncé et aussi un énoncé contient des informations explicites lorsque les faits sont cités d'une manière claire.

Conclusion :

En conclusion, nous avons exploré et décrire les concepts clés qui concernent le discours politique. En analyse du discours, le discours est un objet d'étude, et est un concept qui comporte deux composants essentiels qui est l'orateur et l'auditoire et au même temps implique des stratégies comme ; stratégie de promesse et justification. Nous mobilisons les ressources de discours politique et de l'énonciation et de la pragmatique pour rendre compte des moyens d'influence et persuader l'énonciataires. Nous étudions successivement : le discours politique comme un discours argumentatif qui a pour but de convaincre le public.

¹⁹-Ibid., P39

²⁰-Le petit Robert, P 70

Chapitre : 2

Perspectives de définitions

L'approche sémio-rhétorique.

Introduction :

Ce chapitre s'organise en deux éléments fondamentaux qui sont l'approche sémiotique et la rhétorique. Nous aborderons le lien de la rhétorique avec les stratégies argumentatives. Puis nous montrerons comment la rhétorique se manifeste dans le discours politique. Alors, nous passerons par les points suivants :

-L'approche sémiotique /Sémiologie.

-Les stratégies argumentatives et la rhétorique.

-La trilogie Aristotélicienne.

II-L' approche sémiotique :

D'après Jean-MARIE KLINKEMBERG : *« Les deux pères fondateurs convergeaient sur deux points importants ; d'abord pour faire de ce qu'ils nomment l'une sémiologie et l'autre sémiotique, la science des signes ; ensuite pour mettre en avant l'idée que ces signes fonctionnent comme un système formel »*¹.

À la lumière de cette définition, on comprend que la sémiotique et la sémiologie sont deux approches qui s'intéressent à l'étude du signe et acceptent que le signe fonctionne comme un système formel. Alors les deux approches s'offrent à nous dans notre étude pour analyser notre corpus.

Au XX^{ème}, de la réflexion sur le signe se dégage, deux traditions : la tradition européenne avec Ferdinand de Saussure est considérée comme le père de la sémiologie et utilise la notion « sémiologie » ; et la tradition Anglo-Saxonne, avec C.S .PEIRCE qui introduit le terme « sémiotique ».

II-1 Définition de la sémiotique :

Le terme « sémiotique » s'est perdu longtemps mais le philosophe anglais John Locke (1632-1704) qui est le premier à employer au sens de « connaissance des signes ».

¹-Jean-Marie Klinkenberg, *Précis de sémiotique générale*, P86.

Puis Pierce qui introduit le terme « sémiotics » pour désigne une science basée sur la logique, qui permet aux individus de communiquer. Et s'intéresse aussi à l'étude des signes et des significations linguistique et non-linguistique. PIERCE avait conçue l'idée d'une théorie générale des signes, et donne la définition suivant « *une des doctrines des signes, des pratiques signifiantes des systèmes de signification, ils considèrent le signe comme un objet, une entité à trois termes, un représentamen, un objet et interprétant* ». *Et pour lui, un signe est « quelque chose tenant lieu de quelque chose pour quelqu'un, sous quelque rapport ou à quelque titre »*².

À partir des deux définitions précédentes, on peut dire que le signe est un élément essentiel dans l'approche sémiotique de PIERCE, et pour lui la sémiotique c'est l'étude des manières dont les différents systèmes de signe.

II-2 Définition de la sémiologie :

F.de Saussure définit la sémiologie comme suit : « *Un système de signes exprimant des idées, et par là comparable à l'écriture, à l'alphabet de sourds muets, aux rites, aux signaux militaires etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes, on peut donc en concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie social, elle formerait une partie de la psychologie générale, nous nous le nommerons sémiologie, du grec semons (signe), elle nous apprendrait en quoi consistent les signes ? Qu'elles lois les régissent ? puisqu'elle n'existe encore, on ne peut dire ce qu'elle sera mais à droit à l'existence sa place est déterminée d'avance* »³.

Selon ces propos, la sémiologie est une science qui doit s'inscrire dans le domaine de la psychologie et aurait l'étude des signes dans la vie sociale comme le noyau et la langue comme le patron de tous les systèmes de communication ou de signe. Et on peut comprendre aussi que le signe est un terme important en

²-S, Pierce, C, *Ecrits sur le signe*, 1978, P121.

³-F,Saussure ,*Cour générale de linguistique*.P33.

linguistique, et qu'il y a plusieurs systèmes de signe à part la langue tel que les signaux militaires, l'alphabet etc.

PIERRE GUIRAND qu'il affirme aussi que « *La sémiologie est la science qui étudie les systèmes de signes : langue, code signalisation* ». À partir de cette définition on peut dire que la sémiologie est une branche générale et la langue fait une partie de ce branche et étudie les systèmes de signe linguistique etnon-linguistique c'est-à-dire les systèmes signifiants verbaux et les non-verbaux.

II-3 Sémiotique /Sémiologie :

Il faut toutefois, noter que nous sommes en face des aspects différents : l'une étant essentiellement « philosophique », l'autre essentiellement « linguistique ». La sémiotique étudie le processus de signification, c'est-à-dire la production, la codification de la communication de signes. Elle est née des travaux de C.S.PIERCE. En France, ce terme souvent cofondée avec la sémiologie. Alors le principe sémiotique fonctionne à partir d'un système « triadique ». Quant la sémiologie fonctionne selon un système « Binaire ». Mais le linguiste Greimas a cependant établi entre elles une hiérarchie en faisant de la sémiologie la théorie générale dans laquelle vient s'inscrire la sémiotique.

Les recherches sémiologiques connu un développement considérable avec les travaux de Barthes. R en France dans le milieu des années 60. La sémiologie a été remplacée par la sémiotique qui est devenue plus employée. Alors la sémiotique basée sur l'étude des signes et de leur signification qui se fixe comme objectif d'élucider les conditions de production du sens du texte.

I-4-Connotation /Dénotation et l'approche sémiotique :

BARTHES définit la connotation comme suit : « *La voie d'accès à la polysémie du texte classique, à ce pluriel limité qui fonde le texte classique* »⁴.

⁴-R, Barthes, Critiques et vérité, P14.

Montre bien à quel point ce concept est adéquat, a fructueux pour la pratique sémiotique.

En sémiotique, L, Hjelmslev est le premier à voir formulé la question de connotation : « *Langage dont le plan d'expression est déjà un langage* ». Cette définition affirme que la connotation est une disposition spéciale des langues, différente de dénotation et du métalangage, pour Hjelmslev une langue connotationnelle est une langue c'est-à-dire un système de signe, ce système est l'univers de celui de métalangage, mais dans le plan de l'expression la connotation est une autre langue. D'après lui Hjelmslev le concept connotation se conceptualise et le système conatif interfère avec le système dénote dans toutes ses composantes :

-La composante lexicale.

-La composante grammaticale.

-La composante syntaxique.

-La composante morpho-phonologique.

C'est aussi, la connotation se définit comme l'ensemble des aspects du sens qui informent sur les « les actants de l'énonciation ». Ce sens dépend de l'individu et /ou contexte, le texte connotatif est par excellence le texte littéraire.

1-4-1 Les types de connotations :

La connotation thématique.

La connotation de caractérisation.

La connotation appréciative.

La connotation culturelle.

1-4-2 Le texte connotatif :

Les connotations sont essentielles dans le texte littéraire, ce sont elles qui font sa

richesse, leur donne un sens qui lui est propre et en renouvelle l'emploi.

Le lecteur apporte lui-même ses propres connotations : il apporte aux textes sa propre expérience et ses autres lectures, en déplace les significations grâce à son imaginaire.

-La dénotation :

« La dénotation, sens premier du mot ».

La dénotation, en sémantique vu comme la relation qui combine une forme linguistique à une classe d'objets du monde. Ce dernier qu'elle dénoté, avec la forme linguistique qui est la propriété d'évoquer dans l'usage du langage. Alors, la dénotation est une manière d'exprimer le sens en relie la langue en tant que telle au monde qu'elle représente. Le sens dénoté est celui que donnant le dictionnaire. Il est compris par tous les utilisateurs de la langue et qui correspond à la définition du mot. Au sens objectif.

***Le texte dénotatif :**

Apporter toujours une information de la façon la plus neutre possible : mode d'emploi, guide touristique sont des textes dénotatifs, énoncé d'examen.

II-Les stratégies argumentatives et la rhétorique :

1- L'argumentation dans le discours :

Dans notre vie, nous sommes assurément en train d'utiliser les arguments dans nos discours que ce soit discours écrit ou oral, d'une manière consciente ou inconsciente. Ces discours prendre pour exprimer nos point de vue et à défendre ou accepter ou refuser une opinion. Dans le discours politique, le sujet politique utilise l'argument pour persuader et convaincre leur public, et sert aussi à partager son point de vue, ses croyances.

1-1 L'argumentation :

Nous essaierons de définir l'argumentation, d'après AMOSSY « l'argumentation est nécessaire lorsque la certitude du calcul et l'évidence ne peuvent pas se manifester, l'argumentation n'est possible que lorsqu'elle concerne des questions ouvertes à la contradiction et au début »⁵.

KAKKURI-KNUTTILA dit que : « L'argumentation ne signifie pas une opposition hostile, même si elle est parfois perçue, ainsi, il s'agit plutôt de voir l'argumentation comme moyen linguistique permettant une prise de décision rationnelle. Les arguments donnent de l'information sur laquelle l'acceptabilité de l'affirmation est évaluée »⁶.

Cette définition basée sur l'idée que l'argumentation est un moyen primordial mis en œuvre et apparaît pour persuader l'auditoire.

La langue est un acte essentiel dans notre vie et apparaît comme un système de signes vocaux, que ce soit par les gestes ou linguistique, l'homme reformule sa pensée et sa croyance la plus intime en mot et toute langue a un but communicatif. On peut aussi citer l'idée de EviKafezi, qui affirme que « L'argumentation est un ensemble de techniques de communication visant l'adhésion à une thèse, à défendre un point de vue ou à attaquer un point de vue »⁷.

1-2-La rhétorique :

Dans le discours politique, l'orateur a un objectif de persuader et convaincre son auditoire en fonction argumentative. Lorsque nous employons un discours politique, nous recourons ici à la rhétorique, ce dernier qui utilise dans notre vie que ce soit la vie quotidienne ou la vie institutionnelle.

Selon ROBIEUX, « La naissance rhétorique, l'art de l'éloquence et de la

⁵-R, Amossy, « L'argumentation dans le discours politique, littérature d'idées fiction », p. 101.

⁶-Kakkuri-Knuittila, Marja, *argumenttijakkritikki*, p. 63.

⁷-EviKafezi, *L'ethos dans l'argumentation*, p. 06.

persuasion remonte au 5^{ème} siècle avant notre ère .Elle serait née de la nécessité de codifier l'art des plaidoyers qui traitent de convaincre les jurys lors des procès .L'objectif de la rhétorique était avant tout d'être un art de disposer des arguments pour disqualifier une thèse et de convaincre un auditoire de la légitimité de la thèse opposé »⁸

À la lumière de cette définition d'après ROBIEUX. La rhétorique avant tout apparaît comme un moyen d'agir utilisée selon l'orateur dans son discours pour persuader l'auditoire.

Pour ARISTOTE«*La rhétorique était une parole destinée à un auditoire qu'elle tente d'influencer en proposant des thèse susceptibles de lui paraître raisonnables ».*La rhétorique s'exerce dans tous les domaines où il s'agit d'adopter une opinion ou de prendre une décision »⁹.

Aujourd'hui, la rhétorique est un moyen pour captiver et de convaincre et de persuader ou influencer les auditoires, mais le principe de la rhétorique était d'être un art oratoire et le discours rhétorique exprimer comme un discours oral.

2-La trilogie aristotélicienne :

Aristote divisé la rhétorique classique en trois arguments importants du discours, qui sont :

-L'argument éthique.

-L'argument pathique.

-L'argument logique.

Les notions d'Ethos et de Pathos et de Logos de la rhétorique aristotélicienne reprises par P.CHARUDEAU, D.MAINGUNEAU, et R.AMOSSY, Aristote a longtemps été considéré comme le premier politologue et qui a donné une

⁸-Ibid, P06.

⁹-Aristot, Rhétorique, lecture de poche.P06.

explication très claire à ces trois notions dans son ouvrage « *La rhétorique* », « *Les preuves inhérentes au discours sont trois sortes : les unes résident dans le caractère moral(ethos) ; d'autres dans la disposition de l'auditoire(pathos) ; d'autres enfin dans le discours lui-même . Lorsqu'il est démonstratif ; ou qu'il paraît l'être* ».

À la lumière de cette définition on peut comprendre que Aristote affirme que l'argumentation dans le discours se consiste sur trois arguments importants du discours, la première type d'argument réservé sur l'image de soi ou l'image de locuteur nommée l'ethos, le deuxième, réside à la sentiment de l'interlocuteur, inciter par l'orateur ; qui s'appelle le pathos, la troisième, qui se basé sur la logique qui s'appelle le logos.

2-1 L'ethos :

La notion d'ethos est essentiel pour notre analyse du discours politique, parce qu'elle permet à l'homme politique de construire une image de soi, alors, nous pouvons considérer comme l'une des stratégies argumentatives, l'ethos chez Aristote c'est la présentation de soi, en Grèce la notion d'ethos possédait de plusieurs manière : politique, rhétorique, morale, musicale. L'ethos était retourné sur la capacité de sujet parlant de présentée certaine image dans l'environnement pour persuader l'auditoire. Donc, on peut mentionnée la définition d'Aristote suivent : « *L'ethos, qui désigne à la base le caractère, l'état d'âme, ou la disposition physique, correspond. En rhétorique, à l'image que le locuteur donne et lui-même à travers son discours. Il s'agit essentiellement pour lui d'établir sa crédibilité par la mise en scène des qualités morales qu'il est sensé posséder, (...) l'ethos constitue en argument redoutable, il s'agit de l'image de soi que l'orateur construit dans son discours, qui lui conféré de la crédibilité aux yeux de l'auditoire* ».

À partir de cette définition, nous comprenons à travers l'idée d'Aristote qui affirme : que l'ethos c'est un élément essentiel entendrait par-là l'image que donnait implicitement de lui un orateur.

Dans le discours politique, l'orateur politique se fait l'ethos à partir la pensée de l'auditoire c'est-à-dire la manière de la présentation de l'ethos du l'orateur pour persuader et convaincre son public. L'ethos proprement rhétorique, est lié à l'acte d'énonciation et non à une connaissance extra discursive sur l'orateur.

2-1-1 L'ethos en analyse du discours politique :

D'après AMOSSY, l'analyse de discours politique se concentre souvent à l'étude des fréquences lexicales mais adopte également des procédures qui ne sont pas obligatoirement linguistiques. Ainsi certains politologues tente dégager un schème culturel figé en évaluant son potentiel argumentatif dans une situation donnée. C'est aussi la rhétorique moderne se focalise sur l'identité et la différence entre les individués. D, MAINGUENEAU est parmi les premiers dans les sciences du langage à attirer l'attention sur la catégorie de l'ethos discursif. Il montre comment l'ethos peut-être élargi aux pratiques écrites (textes administratifs, politiques, publicitaires, littéraires). Dans ce cas, l'ethos est au cœur de tous les discours qui existent dans l'espace social ; *« Dès qu'il Ya énonciation, quelque chose de l'ordre de l'ethos se trouve libéré : à travers sa parole un locuteur active chez l'interprète la construction d'une certaine représentation de lui-même, mettant ainsi en péril maitrise sur sa propre parole, il lui faut donc essayer de contrôler, plus au moins confusément le traitement interprétatif des signes qu'il envie ».*

2-1-1-1 Deux types d'ethos :

La notion d'ethos se comporte deux types, d'abord nous commençons par définir l'ethos discursif, puis nous passerons à l'ethos prés discursif ou (préalable).

2-1-1-1-1 L'ethos discursif et prés-discursif :

C'est l'ethos qui caractérise le locuteur à l'intérieur c'est-à-dire l'image qui se produit pour attirer l'auditoire. AMOSSY donne la définition suivant : *« L'image que le locuteur projette de lui-même dans l'énonciation plus encore que dans l'énoncé et la façon dont il retravaille les données pré discursives ».*

Dans cette définition AMOSSY affirme que l'ethos discursif a pour but qui est construit par les Co-énonciateurs et qui résulte de l'interaction de diverses instances.

L'ethos prés-discursif selon AMOSSY c'est comme suit : « *On appellera donc ethos ou image préalable, par opposition à l'ethos tout court (ou ethos oratoire qui est pleinement discursif), l'image que l'auditoire peut se faire de locuteur avant sa prise* ».

L'ethos prés-discursif est la projection de l'ethos aux yeux du public et caractérise le locuteur de l'extérieur.

2-2 Le pathos ou le rôle des émotions dans l'argumentation :

Nous prendrons la citation suivant « *L'argumentation par le pathos faut appel aux sentiments, aux plussions et aux désirs de l'auditoire ce qui lui confère son pouvoir indiscutable dans l'argumentation* » ; à travers cette définition, les sentiments affectent l'évaluation des arguments inconsciemment. Car le lien entre le sentiment et l'argumentation est intéressant car d'une par les émotions sont un fait inconscient extérieur à l'argumentation.

2-3 Le logos :

« *Il désigne tout simplement l'exercice de la raison dans l'argumentation, c'est-à-dire les procédés rationnels mis en œuvre pour arriver à justifier sa prise de position, ces procédés rationnels constituent les outils de base de la démarche logique. La déduction, l'induction, l'explication, l'exemple, l'analogie sont quelques-uns parmi ces procédés rhétorique* ».

On peut dire, d'après cette citation que le logos c'est l'utilisation de la raison dans une situation argumentative pour persuader l'auditoire par la logique.

Chapitre 3 : Etude du corpus.

Analyse des discours présidentiels.

Introduction :

Nous consacrons le présent chapitre à la partie pratique, nous précéderons à la fois à analyser et à décrire de manière générale, nous étudierons la stylistique de notre corpus qui est un corpus présidentiel. Il est constitué de deux discours prononcés par le président de la république française Emmanuel macron. Pour réaliser ce chapitre, nous passerons par les points suivants :

- La description du corpus.
- La méthodologie du travail.
- Grille d'analyse.
- Contexte française.

1-Description du corpus :

Notre corpus contient deux discours, choisis du site internet de la présidence de la république prononcée durant l'année 2017 et 2018. Le premier discours nouvellement élu par le président de la république française Emmanuel macron est ce discours destiné au public français en général et spécifiquement aux jeunes français. Quant le deuxième discours choisi et prononcé à l'occasion des manifestations organisées par les gilets jaunes. Nous allons analyser ces discours pour voir comment le président français organise-t-il son discours à l'aide des procédés sémiotiques et rhétoriques.

1-1 Le discours présidentiel N°1 :

L'occasion du discours :

Ce discours est prononcé à l'occasion de l'inauguration d'Emmanuel macron en tant que nouveau président de la France. Le 07 mai 2017.

Le lieu du discours :

Le président Emmanuel macron a prononcé ce discours à l'Élysée à France.

Le moyen du discours :

Ce discours est transmis à travers la télévision Française.

Le public visé :

À travers ce discours, le président de la république s'est adressé à tous les français et les françaises.

Les thèmes abordés :

Le président a abordé de nombreux sujets, parmi eux ;

-Macron a remercié tous les anciens présidents de la 5^{ème} république française.

-Macron a exigé que chacun soit responsable afin de parvenir à la justice et au pouvoir.

-Il a promis qu'il travaillerait pour le bien-être social, l'éducation, la démocratie, la sécurité et le développement économique.

1-2 Le discours présidentiel N°2 :

L'occasion de l'allocution :

Ce discours est prononcé à l'occasion des manifestations organisées par les « gilets jaunes », s'est exprimé lundi 10 décembre 2018.

Le lieu de l'allocution :

Le président Emmanuel macron a prononcé ce discours à France.

Le moyen de l'allocution :

Le discours est transmis à travers la télévision Française.

Le public visé :

Ce discours est adressé aux propriétaires des gilets jaunes.

Le sujet abordé :

À travers ce discours Emmanuel macron, s'est exprimé avec l'ambition de convaincre les français et de dissuade

2-La méthodologie du travail :

Pour approcher ce travail, on doit faire appel à l'approche descriptive et analytique, dans premier lieu nous avons basé sur les éléments suivants : nous commençons par l'argument dans les deux discours et puis les deux procédés ;la sémiotique et la rhétorique qui considèrent comme un moyen important permettant de comprendre les deux discours que nous avons choisi, puisque à travers la rhétorique et la sémiotique nous avons intéressons à son statut qui est efficace d'influencer l'auditoire .Après, nous avons passerons à l'analyse du discours présidentiel en s'appuyant sur l'énonciation qui permet de dégagé la rhétorique qui apparaît au niveau du discours en relevant les traces de la subjectivité de l'énonciateur ;c'est-à-dire les indices et les marques personnels .

3-Grille d'analyse :

1-3 Procédés d'analyse du discours politique.

-Le discours présidentiel N°1 :

Qui ?	Emmanuel macron
Quel discours ?	Le premier discours en tant que nouveau président.
lieu du discours	En France.
Date du discours	Le 14 mai 2017.
à qui ?	Les françaises et les français.
Pour quel canal	Discours oral.

Le but	-Remercier le public pour sa confiance et le préparer à un avenir Radieux au service du pays.
--------	---

Tableau 1 : Délimitation de la situation d'énonciation dans le discours n°1.

L'orateur	Notre, m', je, mon, je, mon, notre, nos, nous, nous, mes, lui, moi, me.
L'auditoire	-Les françaises et les français. -Le monde et l'Europe. -Les citoyens. -Mes dames et messieurs. -Grand peuple.
Les déictiques spatiaux.	En France.
Les déictiques de temps.	Ce soir, aujourd'hui (de nos jours), cette Heure.

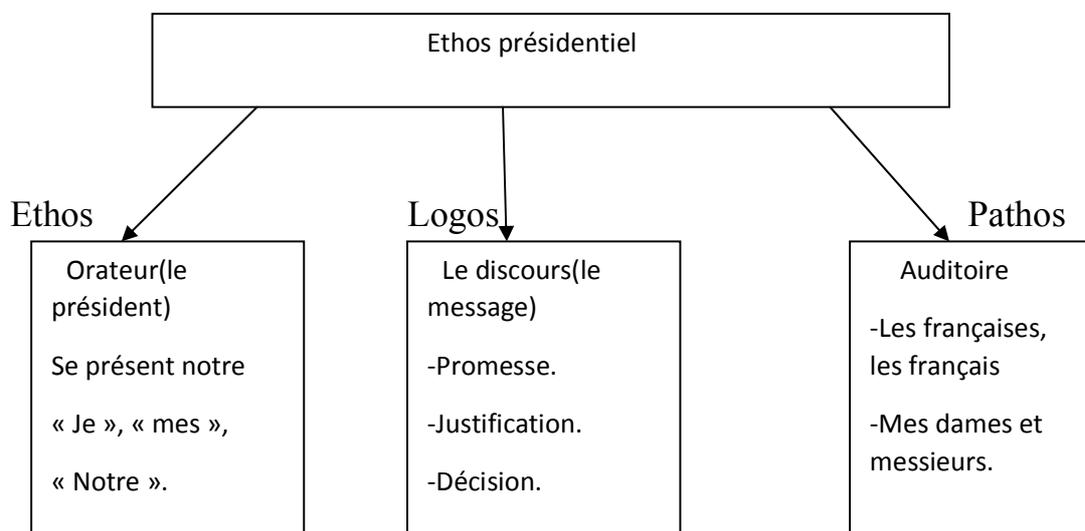
Tableau 1 : identification et classification des déictiques de discours n°1.

-Le président Emmanuel macron a employé «nous· notre» au nom du public français. Nous citons les exemples «le monde entier a regardé notre élection présidentiel » ; « Tout ce qui forge notre solidarité nationale... » ; « nous prendrons toutes nos responsabilités... ».De plus, il utilise le pronom personnel « Je »et les pronoms « mon, moi » pour parler de la même comme président, et il employé le « Je » en montrant son statut. Par exemple, « je veillerai à ce que notre pays connaissance » ; « je serai au travail » ; « j'aurai dans le même temps la volonté

constatant... ». ¹

Nous constatons que le pronom de la deuxième personne « vous » absent, qu'il permet de dire il renvoi aux interlocuteurs. En utilisant des expressions spécifiques aux discours politique comme « les français ont choisi... », « Aujourd'hui, mes dames et messieurs, le temps est venu ... », « les valeurs qui ont fait d'eux un grand peuple », « les citoyens auront voix au chapitre, ils seront écoutés ... ».

Le président de la république utilise tous ces éléments pour attirer l'attention de son public.



Les éléments énonciatives de discours présidentiel n°1.

La	Les	Les	Les temps	L'intonation.
Subjectivité	Adjectifs.	Adverbes.	Verbaux.	
Des langages				

¹- Discours d'investiture d'Emmanuel macron du 14/05/2017.

	-nouvel élan -Grand Peuple. -remarquable -travail lent.	-collectivement -toujours. -depuis. Trop Longtemps.	-l'imparfait. -Conditionnel Présent. -le présent. -le futur.	- « à l'oral » Les exclamatifs, les interjections indiquent selon situation, une subjectivité. Ainsi qu'une modalité
--	---	---	--	--

Tableau 2 : subjectivité des langages dans le discours n° 1.

Les actes de langage	Acte locutoire.	Acte illocutoire.	Acte perlocutoire.
Exemples	-Les Français ont choisi le 07 mai dernier l'espoir et l'esprit de conquête.	-Le monde entier a regardé notre élection présidentielle.	-Le président a promis à son public à un bon avenir. -Pour donner au

			<p>tout</p> <p>le monde une bonne</p> <p>vision et construire</p> <p>son pays.</p>
--	--	--	--

Le discours présidentiel N°2 :

Qui ?	Emmanuel macron.
Quel discours ?	Le discours d'Emmanuel macron face Aux « gilets jaunes ».
Lieu de discours.	En France.
Date de discours.	10 Décembre 2018.
à qui ?	Les propriétaires des gilets jaunes.
Par quel canal ?	Discours oral.
Le but.	<p>-De le convaincre les français qu'il a compris le message de la crise gilets jaunes.</p> <p>-Pour trouver des solutions à la crise gilets jaunes.</p>

Tableau 1 : délimitation de la situation d'énonciation dans le discours n° 2.

L'orateur.	L'auditoire.	Les déictiques Spatiaux.	Les déictiques Des temps.
Nous, notre, je, Nous, je, notre, y Ma, m', mes, me, Notre, nous, nos, Mon.	-Françaises. -Français. -vous. -votre.	En France(le lieu N'est pas Mentionné dans le Discours-lui-même)	-Ce soir. -Aujourd'hui. -Cette semaine.

Tableau 2 : identification et classification des déictiques de discours n°2.

Nous constatons à partir du tableau ci-dessus, que le président de la république appelle ses destinataires par :« françaises , français »c'est-à-dire qu'il s'adresse à un grand public (les citoyens français) .Puis il spécifie ses destinataires, en utilisant le pronom « votre » par exemple dans l'expression « pressentant cette crise ,je me suis présenté à votre suffrage pour réconcilier et entraîner ... » .Et il utilise le pronom « vous » pour désigne aux gilets jaunes et cette expression « nous sommes à la tâche et je reviendrai m'exprimer devant vous pour vous rendre compte ». « Vous voyez, nous répondrons à l'urgence économique et sociale par des mesures fortes... ».

Le président de la république utilise le pronom personnel « je » pour persuader ses destinataires en faisant appel à leurs sentiments, par exemple dans les expressions illustratifs : « je veux ce soir être très clair avec vous, si je me suis battu pour bousculer le

système politique » ; « je veux vous le dire d’emblée, ces violences ne bonifieront d’aucune indulgence. » Et au même temps le président emploie le « je » pour parler de soi en tant que sujet parlant, l’utilisation du pronom personnel « nous » présidentiel, de l’autorité et la responsabilité, nous remarquons cela à travers l’exemple suivant illustratifs « nous voilà ensemble au rendez-vous de notre pays et de notre venir ».

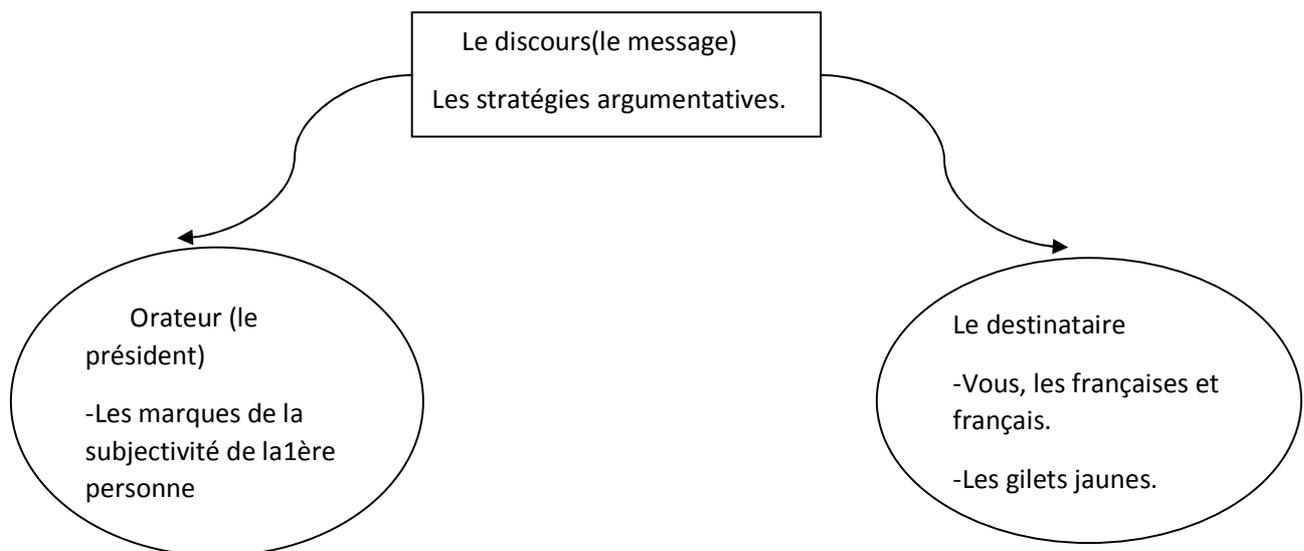


Schéma N°2 :L’ethos présidentiel du discours n°2.

	Les adjectifs.	Les adverbes.	Le temps des Verbes.
La Subjectivité des Langages.	-Mêlé. -Irresponsable. Politique. -Les instructions. -efficaces.	-Profondément. -Lâchement. -Suffisamment. -Demain. -Aujourd’hui.	-L’imparfait. -Le présent. -Conditionnel -Présent.

	-loin -clair. -Mal vivre.		
--	---------------------------------	--	--

Tableau 3 : Subjectivité des langages dans le discours 2.

Les actes de langages	Acte locutoire	Acte illocutoire	Acte perlocutoire
Exemples	-Françaises, Français, nous voilà ensemble au rendez-vous de notre pays et de notre avenir.	-Les évènements de ces dernières semaines dans l'Hexagone et outremer ont profondément troublé la Nation.	-Le président Emmanuel macron considéré les peuple comme un seul homme pour éviter tous les problèmes de son pays.

4-Contexte français :

4-1 Le système politique en France :

La France est un pays d'Europe occidentale divisé en 96 départements métropolitains regroupés en 22 régions. La langue officielle est le français. On y parle aussi l'alsacien, le breton, le catalan, l'occitan, le basque et le corse.

Sous la IV^{ème} république (1946-1958) la France vit une période d'instabilité politique qu'accentuent des crises. Le système politique en France se caractérise par :

- L'élection du président au suffrage universel pour un mandat de cinq ans.
- L'élection de l'assemblée nationale en même temps que celle du président, également pour cinq ans.

La politique en France s'exerce aujourd'hui dans le cadre d'un régime semi-présidentiel, déterminé par la constitution de la cinquième république.

4-2 Biographie du président :

Emmanuel Jean-Michel Frédéric Macron, né le 21 décembre 1977 à Amiens, est un haut fonctionnaire et homme d'état français, président de la république française depuis le 14 mai 2017. Sorti de l'école nationale d'administration en 2004.

Conclusion :

Dans les deux discours, nous avons pu faire émerger une analyse sémio-rhétorique à travers trois procédés d'analyse du discours politique ;

- Les marques d'énonciation comme « vous, votre... ». Et les appels par françaises, français ; mes dames et messieurs.
- Les stratégies argumentatives, stratégie de justification, décision.
- Les déictiques de 1^{er} personne (je, me, nos).

Dans notre analyse, nous avons montré les indices, les marqueurs d'énonciation dans les deux discours.

L'Ethos n'est pas le seul moyen de persuasion dans la rhétorique. Le Logos et le Pathos, le pathos recourent à l'affect humain. Quant au logos, il ne peut difficilement y avoir un écart conséquent entre les principaux éléments politiques. Dans la rhétorique l'ethos est considéré comme une image discursive qui est mise en place comme une

stratégie discursive qui cherche à attirer l'attention du l'auditoire et le faire agir, nous pouvons prendre comme un exemple d'ethos dans le premier discours ;

« La responsabilité qu'ils m'ont confiée est un honneur, dont je mesure la gravité ».

Nous constatons que le président Emmanuel Macron, utilise trois stratégies argumentatives dans les deux discours, parmi ces stratégies, stratégie de promesse et la justification des décisions, qui sont des stratégies qui permettent à l'orateur de persuader l'auditoire français : les décisions montrant sa capacité de faire sortir le pays des crises et des problèmes qui font obstacle à ses avancées vers un bon avenir. Nous citons des exemples suivants : *« En ce qui concerne, dès ce soir. Je serai au travail » (stratégie de promesse du discours n°1).* *« Je prends ma part de cette responsabilité. Il a pu m'arriver de vous donner le sentiment que ce n'était pas mon souci, que j'avais d'autre priorité ».* *(Stratégie de promesse du discours n°2).*²

²-Le discours des gilets jaunes. Le 10/12/2018

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous arrivons à l'étape finale de notre étude où nous avons essayé de présenter les principaux résultats obtenus. Ce sujet a été problématisé à travers la question principale suivante : *comment Emmanuel Macron organise-t-il son discours politique pour persuader son auditoire ?* À travers cette problématique nous avons émis l'hypothèse selon laquelle Emmanuel Macron emploierait une grande souplesse stylistique pour persuader son auditoire. Mais avant cela, nous tenons à rappeler que notre travail de recherche a pour objectif d'analyser, interpréter pour assurer une analyse sémio-rhétorique à travers les différents composants du discours de notre corpus. Mais le principal objectif est de montrer l'impact de la rhétorique sur toutes les catégories sociales.

Ensuite, nous avons commencé ce travail par l'élaboration de notre partie théorique à travers les deux chapitres, essayant de motiver la définition de la rhétorique et l'argumentation, le discours politique. L'approche théorique qui est permise d'analyser et interpréter les deux discours, pour arriver aux résultats de répondre à notre principale problématique.

Le travail de recherche que nous avons réalisé sur deux discours présidentiel, que nous avons choisi et qui ont été prononcés à deux occasions différentes, (Le nouveau président de la République française, la crise des gilets jaunes), nous sommes arrivés aux résultats suivants :

-Le contenu du discours transporté par l'émetteur et composé de deux éléments principaux : le thème du discours et les situations politiques, sociales, économiques, où l'orateur utilise des stratégies argumentatives, comme la promesse et la justification des décisions.

-A l'oral, le locuteur utilise le pronom personnel « Je » pour renvoyer de lui-même comme un citoyen (Ethos personnel). Puis utilise le « Nous » pour renvoi à un statut officiel. (Ethos présidentiel).

- Le message a été adressé aux interlocuteurs, grâce au pronom de la 2ème personne, « Vous », au public visés (Les Françaises, Français ; les peuples ; gilets jaunes...).

Conclusion générale

-L'utilisation du Logos (l'Appelle à la raison), et l'utilisation de pathos(Les sentiments), ces deux éléments utilisées, se présente pour convaincre et persuader son auditoire.

À la fin de la rédaction, nous pouvons confirmer l'hypothèse qui nous avons posé au début de ce travail de recherche, selon laquelle, le président utilise une grande souplesse mais ce n'est pas parvenu à persuader son public, malgré le recours à la rhétorique qui est un moyen de persuasion, surtout au niveau du 2ème discours, au lieu, nous constatons que le public n'était pas convaincus. Parce que la preuve réelle est la poursuite des revendications et des manifestations chaque week-end avec des réactions de violence et colère, ceci nous mène à dire que les réponses donnés par le président ont accélérer et ont accrus l'afférence du peuple. La rhétorique proposée par Macron est loin d'avoir dupé le public français car, le président n'a pas en objectif d'atteindre « la vérité »mais plutôt un vrai semblable de persuasion.

Références
Bibliographiques

Ouvrages :

- 1-Amossy, R**, *l'argumentation dans le discours politique, littérature d'idées fiction*, Nathan, Paris, 2000.
- 2-Aristot**, *rhétorique, lecture de poche*, Paris, 1999.
- 3-Bourdieu, P**, *Champ politique, champ des sciences sociales, champ Journalistique*, Chiers de recherche, N° 15, GRS, 1996.
- 4-Charaudeau, P**, *le discours politique*, Vuibert, paris, 2005.
- 5-karbrat-Orecchioni, C**, *les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Nathan université, (coll, Fc), 2001.
- 6-Klinkenberg, J, M**, *Précis de sémiotique générale*, de Boekuniversité, Paris, 1996.
- 7-Le Bart, C**, *Que Sais-Je ? Le discours politique*, PuF, Paris, 1998.
- 8-Maingueneau, D**, *les termes clés de l'analyse du discours*, Seuil, Paris, (2009).
- 9-Pierce, C, S**, *écrits sur le signe*, Seuil, Paris, 1978.
- 10-Robieux, J-J**, *Rhétorique et argumentation*, Armon colin, Paris.
- 11-Saussure, F**, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 1995.
- 12-Sarfati, G-E**, *éléments d'analyse du discours*, Nathan, Paris, 2001.

ARTICLES :

1-VIALA, A : « L'éloquence galante, une problématique » In images de soi dans le discours, Ruth Amossy (dir), Paris. Lausanne : Delachaux et Niestlé, PP.177-195, 1999.

MEMOIRES ET THESES :

1-AnunciaçAo, Jessica, *le discours persuasif : analyse pragmatique et cognitive de sermons de pasteurs évangélistes*, thèse de doctorat en science du langage, université d'Avignon et des pays de vaucluse.

2-Mme BoumendilBeddek, Samia, *l'argumentation dans l'éditorial du quotidiend'Oran : mise en scène persuasive entre dispositif matériel et scénographies énonciatives*, thèse de doctorat en sciences en langue française, université d'Oran 2.

3-M. DEBBAKH, Houria, *Ethos présidentiel : pour une analyse discursive, cas de discours de Bouteflika*, Mémoire de Master en littérature et analyse du discours. Université KasdiMerbah d'Ouragla.

4-Hakim, Abl, *étude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale d'avril 2009, dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran*, mémoire de Magister en science du langage, université Mohamed cherif Massadia de Souk Ahras.

DICTIONNAIRES :

1-Charaudeau, P : Maingueneau, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002.

2-Dubois, Jean et al, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Larousse, Version numérisé, Paris, (2010).

3-Le petit Robert, Version numérisé, (2011).

SITOGRAPHIE :

1-CHARAUDEAU, P, *Le discours politique ou le pouvoir du langage*, Centre d'analyse du discours, université de Paris 13 ;(en ligne), <http://www.Francparler.org/dossiers/PJ/charaudeau -ciep-2007.rtf>, consulté le 4/02/2019.

2- Cobby, F « *analyse du discours, stratégies discursives* », *discours et Document disponibles sur internet*, consulté le 27/04/2019.

3-Le discours politique, *analyses-du-discours.com*, (en ligne), <http://www.analyse-du-discours.com/discours politique>, consulté le 26/03 /2019.

Annexes

Listes des schémas et tableaux

Tableau 1 : Délimitation de la situation d'énonciation dans le discours n°1.....

Tableau 2 : Identification et classification des déictiques de discours n°1.....

Schéma 1 : Les éléments énonciatives de discours présidentiel n°1.....

Tableau 3 : Subjectivité des langages dans le discours n°1.....

Tableau 4 : Les actes de langage dans le discours n°1.....

Tableau 5 : Délimitation de la situation d'énonciation dans le discours n°2.....

Tableau 6 : Identification et classification des déictiques de discours de discours n°2.....

Schéma 2 : Les éléments énonciatives de discours présidentiel n°2.....

Tableau 7 : Subjectivité des langages dans le discours n°2.....

Tableau 8 : Les actes de langage dans le discours n°2.....

1. Le premier discours officiel d'Emmanuel Macron

"Les Français ont choisi le 7 mai dernier l'espoir et l'esprit de conquête".

"Le monde entier a regardé notre élection présidentielle. Partout on se demandait si les Français allaient décider à leur tour de se replier sur le passé illusoire, s'ils allaient rompre avec la marche du monde, quitter la scène de l'histoire, céder à la défiance démocratique, l'esprit de division, et tourner le dos aux Lumières, ou si au contraire ils allaient embrasser l'avenir, se donner collectivement un nouvel élan, réaffirmer leur foi dans les valeurs qui ont fait d'eux un grand peuple".

"La responsabilité qu'ils m'ont confiée est un honneur dont je mesure la gravité. Le monde et l'Europe ont aujourd'hui plus que jamais besoin de la France. (...) Le monde a besoin de ce que les Françaises et les Français lui ont toujours enseigné : l'audace de la liberté, l'exigence de l'égalité, la volonté de la fraternité".

"Depuis des décennies la France doute d'elle-même : elle se sent menacée dans sa culture, dans son modèle social, dans ses croyances profondes, elle doute de ce qui l'a faite. Voilà pourquoi mon mandat sera guidé par deux exigences. La première sera de rendre aux Français cette confiance en eux depuis trop longtemps affaiblie. Oh, je vous rassure, je n'ai pas pensé une seule seconde qu'elle se restaurerait comme par magie le soir du 7 mai. Ce sera un travail lent, exigeant mais indispensable".

"Pour cela, je ne céderai sur rien des engagements pris vis-à-vis des Français. Tout ce qui concourt à la vigueur de la France et à sa prospérité sera mis en oeuvre. Le travail sera libéré, les entreprises seront soutenues, l'initiative sera encouragée. La culture et l'éducation, par lesquelles se construit l'émancipation, la création et l'innovation seront au coeur de mon action".

"Tout ce qui forge notre solidarité nationale sera refondé, réinventé, fortifié. L'égalité face aux accidents de la vie sera renforcée".

"Tout ce qui fait de la France un pays sûr, où l'on peut vivre sans avoir peur, sera amplifié. La laïcité républicaine sera défendue. Nos forces de l'ordre, notre renseignement, nos armées réconfortées".

"L'Europe dont nous avons besoin sera refondée et relancée car elle nous protège et nous permet de porter dans le monde nos valeurs".

"Nos institutions, décriées par certains, doivent retrouver aux yeux des Français l'efficacité qui en a garanti la pérennité. Car je crois aux institutions de la Ve République et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'elles fonctionnent selon l'esprit qui les a fait naître. Pour cela je veillerai à ce que notre pays connaisse un regain de vitalité démocratique. Les citoyens auront voix au chapitre, ils seront écoutés".

"Les efforts de mes prédécesseurs en ce sens ont été remarquables et je veux ici les saluer. Je songe au Général De Gaulle qui oeuvrera pour redresser la France et lui rendre son rang dans le concert des nations. Je songe à Georges Pompidou qui fit de notre pays une puissance industrielle majeure. A Valéry Giscard d'Estaing qui sut faire entrer la France et sa société dans la modernité".

"A François Mitterrand qui accompagna la réconciliation du rêve français et du rêve européen. A Jacques Chirac nous donnant le rang d'une nation sachant dire non aux prétentions des va-t-en guerre. A Nicolas Sarkozy ne comptant pas son énergie pour résoudre la crise financière qui avait si violemment frappé le monde. Et je songe bien sûr à François Hollande faisant oeuvre de précurseur avec l'accord de Paris sur le climat et protégeant les Français dans un monde frappé par le terrorisme".

"Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, le temps est venu pour la France de se hisser à la hauteur du moment. Les divisions et les fractures qui parcourent notre société doivent être surmontées, qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou morales".

"La mission de la France dans le monde est éminente. Nous prendrons toutes nos responsabilités pour apporter chaque fois que ce sera nécessaire une réponse pertinente aux grandes crises contemporaines, qu'il s'agisse de la crise migratoire, du défi climatique, des dérives autoritaires, des excès du capitalisme mondial et bien sûr du terrorisme".

"La France veillera toujours à être au côté de la liberté, des droits de l'Homme, mais toujours pour construire la paix dans la durée".

"Je sais que les Françaises et les Français en cette heure attendent beaucoup de moi. Ils ont raison. Car le mandat qu'ils me confient leur donne sur moi le droit d'une exigence absolue".

"J'aurai dans le même temps la volonté constante de réconcilier et rassembler l'ensemble des Français".

"En ce qui me concerne, dès ce soir, je serai au travail".

14/05/2017 12:56:08 - Paris (AFP)

2. Le discours d'Emmanuel Macron face aux « gilets jaunes »

« Françaises, Français, nous voilà ensemble au rendez-vous de notre pays et de notre avenir. Les événements de ces dernières semaines dans l'Hexagone et outremer ont profondément troublé la Nation. Ils ont mêlé des revendications légitimes et un enchaînement de violences inadmissibles et je veux vous le dire d'emblée : ces violences ne bénéficieront d'aucune indulgence.

Nous avons tous vu le jeu des opportunistes qui ont essayé de profiter des colères sincères pour les dévoyer. Nous avons tous vu les irresponsables politiques dont le seul projet était de bousculer la République, cherchant le désordre et l'anarchie. Aucune colère ne justifie qu'on s'attaque à un policier, à un gendarme, qu'on dégrade un commerce ou des bâtiments publics. Notre liberté n'existe que parce que chacun peut exprimer ses opinions, que d'autres peuvent ne pas les partager sans que personne n'ait à avoir peur de ces désaccords.

Quand la violence se déchaîne, la liberté cesse. C'est donc désormais le calme et l'ordre républicain qui doivent régner. Nous y mettrons tous les moyens car rien ne se construira de durable tant qu'on aura des craintes pour la paix civile. J'ai donné en ce sens au gouvernement les instructions les plus rigoureuses.

Mais au début de tout cela, je n'oublie pas qu'il y a une colère, une indignation et cette indignation, beaucoup d'entre nous, beaucoup de Français peuvent la partager et celle-là, je ne veux pas la réduire aux comportements inacceptables que je viens de dénoncer.

Ce fut d'abord la colère contre une taxe et le Premier ministre a apporté une réponse en annulant et en supprimant toutes les augmentations prévues pour le début d'année prochaine mais cette colère est plus profonde, je la ressens comme juste à bien des égards. Elle peut être notre chance.

C'est celle du couple de salariés qui ne finit pas le mois et se lève chaque jour tôt et revient tard pour aller travailler loin.

C'est celle de la mère de famille célibataire, veuve ou divorcée, qui ne vit même plus, qui n'a pas les moyens de faire garder les enfants et d'améliorer ses fins de mois et n'a plus d'espoir. Je les ai vues, ces femmes de courage pour la première fois disant cette détresse sur tant de ronds-points !

C'est celle des retraités modestes qui ont contribué toute leur vie et souvent aident à la fois parents et enfants et ne s'en sortent pas.

C'est celle des plus fragiles, des personnes en situation de handicap dont la place dans la société n'est pas encore assez reconnue. Leur détresse ne date pas d'hier mais nous avons fini lâchement par nous y habituer et au fond, tout se passait comme s'ils étaient oubliés, effacés.

Ce sont quarante années de malaise qui resurgissent : malaise des travailleurs qui ne s'y retrouvent plus ; malaise des territoires, villages comme quartiers où on voit les services publics se réduire et le cadre de vie disparaître ; malaise démocratique où se développe le sentiment de ne pas être entendu ; malaise face aux changements de notre société, à une laïcité bousculée et devant des modes de vie qui créent des barrières, de la distance.

Cela vient de très loin mais c'est là maintenant.

Sans doute n'avons-nous pas su depuis un an et demi y apporter une réponse suffisamment rapide et forte. Je prends ma part de cette responsabilité. Il a pu m'arriver de vous donner le sentiment que ce n'était pas mon souci, que j'avais d'autres priorités. Je sais aussi qu'il m'est arrivé de blesser certains d'entre vous par mes propos. Je veux ce soir être très clair avec vous. Si je me suis battu pour bousculer le système politique en place, les habitudes, les hypocrisies, c'est précisément parce que je crois plus que tout dans notre pays et que je l'aime et ma légitimité, je ne la tire d'aucun titre, d'aucun parti, d'aucune coterie ; je ne la tire que de vous, de nul autre.

Nombre d'autres pays traversent ce mal vivre qui est le nôtre mais je crois profondément que nous pouvons trouver une voie pour en sortir tous ensemble.

Je le veux pour la France parce que c'est notre vocation au travers de l'Histoire d'ouvrir ainsi des chemins jamais explorés pour nous-mêmes et pour le monde.

Je le veux pour nous tous Français parce qu'un peuple qui se divise à ce point, qui ne respecte plus ses lois et l'amitié qui doit l'unir est un peuple qui court à sa perte.

Je le veux aussi parce que c'est en pressentant cette crise que je me suis présenté à votre suffrage pour réconcilier et entraîner et que je n'ai pas oublié cet engagement et cette nécessité.

C'est d'abord l'état d'urgence économique et sociale que je veux décréter aujourd'hui. Nous voulons bâtir une France du mérite, du travail, une France où nos enfants vivront mieux que nous. Cela ne peut se faire que par une meilleure école, des universités, de l'apprentissage et des formations qui apprennent aux plus jeunes et aux moins jeunes ce qu'il faut pour vivre libre et travailler.

L'investissement dans la Nation, dans l'école et la formation est inédit et je le confirme.

Nous voulons une France où l'on peut vivre dignement de son travail ? Sur ce point, nous sommes allés trop lentement. Je veux intervenir vite et concrètement sur ce sujet. Je demande au gouvernement et au Parlement de faire le nécessaire afin qu'on puisse vivre mieux de son travail dès le début de l'année prochaine. Le salaire d'un travailleur au SMIC augmentera de 100 euros par mois dès 2019 sans qu'il en coûte un euros de plus pour l'employeur.

Je veux renouer avec une idée juste : que le surcroît de travail accepté constitue un surcroît de revenu ; les heures supplémentaires seront versées sans impôts ni charges dès 2019. Et je veux qu'une vraie amélioration soit tout de suite perceptible ; c'est pourquoi je demanderai à tous les employeurs qui le peuvent, de verser une prime de fin d'année à leurs employés et cette prime n'aura à acquitter ni impôt ni charge.

Les retraités constituent une partie précieuse de notre Nation. Pour ceux qui touchent moins de 2.000 euros par mois, nous annulerons en 2019 la hausse de

CSG subie cette année ; l'effort qui leur a été demandé, était trop important et il n'était pas juste. Dès demain, le Premier ministre présentera l'ensemble de ces décisions aux parlementaires.

Mais nous ne devons pas nous arrêter là. J'ai besoin que nos grandes entreprises, nos concitoyens les plus fortunés, aident la Nation à réussir ; je les réunirai et prendrai des décisions en ce sens dès cette semaine. Je sais que certains voudraient dans ce contexte que je revienne sur la réforme de l'impôt sur la fortune mais pendant près de 40 ans, il a existé ; vivions-nous mieux durant cette période ? Les plus riches partaient et notre pays s'affaiblissait. Conformément aux engagements pris devant vous, cet impôt a été supprimé pour ceux qui investissent dans notre économie et donc aident à créer des emplois ; et il a été maintenu au contraire pour ceux qui ont une fortune immobilière.

Revenir en arrière nous affaiblirait alors même que nous sommes en train de recréer des emplois dans tous les secteurs. Cependant, le gouvernement et le Parlement devront aller plus loin pour mettre fin aux avantages indus et aux évasions fiscales. Le dirigeant d'une entreprise française doit payer ses impôts en France et les grandes entreprises qui y font des profits doivent y payer l'impôt, c'est la simple justice.

Vous le voyez, nous répondrons à l'urgence économique et sociale par des mesures fortes, par des baisses d'impôts plus rapides, par une meilleure maîtrise des dépenses plutôt que par des reculs.

J'entends que le gouvernement poursuive l'ambition des transformations de notre pays que le peuple a choisie il y a maintenant 18 mois ; nous avons devant nous à conduire une réforme profonde de l'Etat, de l'indemnisation du chômage et des retraites. Elles sont indispensables. Nous voulons des règles plus justes, plus simples, plus claires et qui récompensent ceux qui travaillent.

Mais aujourd'hui, c'est aussi avec notre projet collectif que nous devons renouer. Pour la France et pour l'Europe. C'est pourquoi le débat national

annoncé doit être beaucoup plus large. Pour cela, nous devons avant toute chose, assumer tous ensemble tous nos devoirs. Le devoir de produire pour pouvoir redistribuer, le devoir d'apprendre pour être un citoyen libre, le devoir de changer pour tenir compte de l'urgence de notre dette climatique et budgétaire.

Pour réussir, nous devons nous rassembler et aborder ensemble toutes les questions essentielles à la Nation. Je veux que soient posées les questions qui touchent à la représentation ; la possibilité de voir les courants d'opinion mieux entendus dans leur diversité, une loi électorale plus juste, la prise en compte du vote blanc et même que soient admis à participer au débat des citoyens n'appartenant pas à des partis. Je veux que soit posée la question de l'équilibre de notre fiscalité pour qu'elle permette à la fois la justice et l'efficacité du pays. Je veux que soit posée la question de notre quotidien pour faire face aux changements climatiques : se loger, se déplacer, se chauffer. Et les bonnes solutions émergeront aussi du terrain.

Je veux que soit posée la question de l'organisation de l'Etat, de la manière dont il est gouverné et administré depuis Paris, sans doute trop centralisé depuis des décennies. Et la question du service public dans tous nos territoires.

Je veux aussi que nous mettions d'accord la Nation avec elle-même sur ce qu'est son identité profonde, que nous abordions la question de l'immigration. Il nous faut l'affronter.

Ces changements de fond qui demandent une réflexion profonde et partagée, imposent un débat sans précédent. Il devra se dérouler au niveau national dans nos institutions, chacun y aura sa part : gouvernement, assemblées, partenaires sociaux et associatifs ; vous y aurez votre part. Je veux en assurer moi-même la coordination, en recevoir les avis, prendre ainsi le pouls vivant de notre pays.

Mais un tel débat n'est pas seulement affaire de représentants institutionnels ; il doit se dérouler aussi partout sur le terrain et il est des interlocuteurs naturels, des citoyens qui doivent en recevoir les demandes et s'en faire les relais : ce sont

les maires ; ils portent la République sur le terrain. C'est pourquoi je rencontrerai moi-même les maires de France, région par région, pour bâtir le socle de notre nouveau contrat pour la Nation.

Nous ne reprendrons pas le cours normal de nos vies, comme trop souvent par le passé dans des crises semblables, sans que rien n'ait été vraiment compris et sans que rien n'ait changé. Nous sommes à un moment historique pour notre pays : par le dialogue, le respect, l'engagement, nous réussirons.

Nous sommes à la tâche et je reviendrai m'exprimer devant vous pour vous rendre compte.

Mon seul souci, c'est vous ; mon seul combat, c'est pour vous.

Notre seule bataille, c'est pour la France.

Vive la République, vive la France. »

Résumé :

Notre recherche est basée sur l'analyse sémio-rhétorique du discours particulier le discours politique présidentiel, nous avons étudié les deux prédicants procédés dans le discours du président de la république française Emmanuel Macron en se penchant sur les stratégies argumentatives utilisées et l'étude de l'image de soi. Notre objectif est de montrer l'impact de la rhétorique sur toutes les catégories sociales en dégagant les éléments énonciatives et la subjectivité des langages utilisés par le président, d'une part pour persuader l'auditoire et d'autre part pour donner une force à sa parole quand il s'adresse au public française.

Les mots-clés : *Le discours politique, la sémio-rhétorique, les stratégies argumentatives, l'auditoire, l'orateur.*

ملخص:

يستند بحثنا على تحليل الخطاب البلاغي لاسيما الخطاب السياسي الرئاسي، درسنا في الخطاب السياسي الاسلوبيين السابقين في خطاب رئيس الجمهورية الفرنسية ايمانويل ماكرون، خلال الاستراتيجيات الحجاجية المستعملة

و دراسة الصورة الذاتية. هدفنا من خلال هذا العمل هو اظهار تأثير البلاغة على كل فئات المجتمع مستخرجين العناصر الايضاحية و الذاتية للغة المستعملة من طرف الرئيس، من جهة لاقناع المتلقي ومن جهة أخرى لإعطاء قوة لكلمته عندما يخاطب جمهوره الفرنسي.

الكلمات المفتاحية :

الخطاب السياسي- الخطاب البلاغي- استراتيجيات الاقناع- المتكلم- المتلقي